

Or, cet avoir seul dépasse de beaucoup le *doit*. » Ce langage, plus catholique que celui de plusieurs de nos journalistes, n'est pas d'un catholique, mais de M. de Molinari, économiste distingué et directeur d'un des principaux journaux français d'économie politique. Remarquons qu'il arrive à ces conclusions, en se plaçant seulement au point de vue économique. « Les préceptes moraux, dit-il ailleurs, tels qu'ils sont contenus dans le décalogue, et tels que le christianisme les a enseignés ont une valeur économique indiscutable. Les individus, les familles et les peuples qui leur sont fidèles prospèrent, les autres s'appauvrissent et tendent à la faillite. Vous pouvez voir les preuves économiques de cette assertion dans le livre que j'ai publié et auquel j'ai donné pour titre : *La Morale Economique*. » Bon nombre de nos associations ouvrières pourraient méditer cette vérité avec profit !

#### A travers les Journaux

On lit dans la *Patrie* : « Depuis 25 ans, Monseigneur Taché a joué dans la politique du Canada un rôle qui sera sévèrement jugé par l'histoire.

« Inféodé au parti conservateur par des liens de famille et par des convictions personnelles, l'évêque de Saint-Boniface a, dans toutes les occasions, appuyé de son influence les candidats de sir John Macdonald, quelles que fussent les persécutions religieuses et nationales dont son parti s'était rendu coupable envers ses compatriotes français et catholiques. »

Personne n'aurait raison, plus que Mgr Taché, de répéter aux gens de la Patrie : Monsieur, vos injures ne montent pas à la hauteur de mes dédains.

On lit dans le *True Witness* : « M. Marc Sauvalle est-il le M. Paul Marc Sauvalle dont le nom figure comme suit sur les registres de la Première Eglise méthodiste française de cette ville ?

« Oliva Rencé, fillo de Paul Marc Sauvalle, député *protonotaire de la ville de Montréal*, et de Laure Comte, née le 3 novembre 1888, baptisée le 22 avril 1891.

« J. Pinal, ministre ; témoins, P. M. Sauvalle, L. Sauvalle, O. Gadbois, Germaine Sauvalle ? »

Le *Courrier du Canada*, du 30 septembre, a publié une lettre de M. l'abbé Laflamme, qui démontre clairement que le projet des gouverneurs du Collège des Médecins, relatif à l'examen d'admission à l'étude de la médecine est à peu près *impraticable*.

Il n'est pas sans à propos, dans les circonstances actuelles, de faire remarquer que ce fameux projet est exclusivement l'œuvre des laïques.